

# LES GRÈVES D'HALLUIN

Aucune entrevue n'a eu lieu hier. Les grévistes des établissements Grady, Desfré, Lemaître-Dumontier en prévision d'une longue cessation de travail se sont organisés en un seul comité de résistance. Les ouvriers des trois établissements ont grévistes sont décidés à abandonner toute revendication et se croient en mesure de soutenir la lutte durant plusieurs semaines.

Les secours vont commencer à affluer de toutes parts. Des réunions publiques vont s'organiser au bénéfice de la grève. On espère pouvoir parvenir à soutenir les grévistes de façon à permettre à ces derniers de lutter avec chance de succès.

Les tisserands d'Halluin ont cette fois la preuve que l'organisation ouvrière est de toute nécessité, ils sont convaincus de l'utilité des syndicats, se sont engagés pour l'avenir à former une association de tous les tisserands d'Halluin et à verser régulièrement leurs cotisations qui tiendront lieu de prime d'assurance contre la faim.

Jamais, l'on n'a vu, comme dans ces grèves d'Halluin, l'insolence patronale s'afficher avec autant de désinvolture. Les uns comme M. Grady, un opportuniste de premier cru, refusent d'entrer en pourparlers avec leurs ouvriers. Les autres comme le fameux maître d'Halluin, mettent en œuvre toutes sortes d'intimidations pour faire croire aux délégués que leur mission est dangereuse.

L'éloquence persuasive (sic) du curé de la paroisse est mise au service des grévistes de cette malheureuse ville d'Halluin où les ouvriers travaillent 12 heures par jour et ne touchent que 3 francs 50 centimes de salaire.

A notre avis, l'insouvenance en cause ferait mieux de prêcher aux patrons l'observation des principes de l'évangile: il est vrai que les ouvriers ne pourraient pas payer notre homme pour sa besogne mais du moins ils pourraient se faire entendre comme une voix saine et raisonnable.

Des quêtes se font tous les jours à Tourcoing et dans les environs. De nombreux citoyens nous ont demandé des listes de souscription que nous pourrions tenir à leur disposition à partir d'aujourd'hui.

Un citoyen nous a remis 1 fr. 87 produit d'une quête faite chez Camille Montagne, 4 fr. 50 produit d'une quête faite chez Louis Deleclercq et 2 fr. collecté faite à la brasserie sociale.

Nous engageons tous les travailleurs soucieux de leurs propres intérêts à ne pas abandonner ces malheureux tisserands d'Halluin qui réclament pour eux et leur famille le droit de vivre en travaillant.

G. DESCHAMPS.

# MOUVEMENT OUVRIER

**Grande Egarité.** — Réunion ce soir à 8 heures, au local. Présence de tous les membres indispensables.

**Aux marchands de journaux.** — Les marchands de journaux de Roubaix-Tourcoing et environs sont instamment priés de se réunir à l'estaminet au Plat d'Or, chez Florinon Dujardin, Grand-Place, demain, mercredi.

Ceux qui voudraient faire partie de la société peuvent se faire inscrire tous les mercredis, de 4 à 7 heures. Le secrétaire se tient à leur disposition.

**Combats de coqs.** — Hier a eu lieu à l'ours, rue Pellart, une belle partie entre le « Bon Vivant » et l'ours « A perdu en 3 parties. Nombreux amateurs. Les paris n'ont pas fait défaut.

On avait dit qu'il y aurait de bons coqs de Mouraux, dimanche chez M. Desrousseaux à l'ours rue Pellart, pour le rendez-vous de la partie qui se jouait contre P. Dhalluin (dit Perrot du Mignon) de Mouraux; cela a été pleinement justifié, mais il est bon d'ajouter que les coqs de l'ours, n'ont pas été moins appréciés; on battait un 3 de 5 pour 50 francs. Voici les résultats: l'ours a gagné la deuxième partie et perdu la troisième partie. La première partie n'a pas été jouée. L'ours a gagné la deuxième partie et perdu la troisième partie.

**Croix.** — Une société d'anciens militaires. Le Parti ouvrier organise en ce moment une société d'anciens militaires. La première réunion en vue de cette formation a eu lieu dimanche dernier à l'estaminet de la Grande Haie, au Crèche, tenu par Lepers.

Plus de 50 inscriptions ont été faites. Une commission définitive a été nommée et il a été décidé d'envoyer les statuts de la société à la Préfecture.

Tout fait prévoir que cette société prendra une grande extension.

**Sapeurs-pompiers.** — La commission militaire s'est réunie hier soir à la mairie.

Il nous revient qu'il a été décidé à l'unanimité des membres de la commission d'émouvoir un avis favorable à la nomination comme sous-secrétaire au corps des sapeurs-pompiers de M. Meurillon, adjudant, que les longs états de service désignent pour cet emploi.

M. Meurillon remplacerait au même conditions que son prédécesseur M. Gomez démissionnaire.

**Tirage d'obligations.** — Hier matin, à 11 heures il a été procédé dans une des salles de l'hôtel de ville au tirage des obligations de l'emprunt de 2,250,000 fr. destinées à l'installation de l'usine municipale à gaz.

L'opération était présidée par M. Sédar, adjoint, assisté de MM. Ducoulombien et Delphin-Dumontier, membres du conseil communal.

**Réunion du comité exécutif.** — Les membres du comité exécutif sont prêts de se rendre ce soir mardi à 8 h. 1/2 au local à la Brasserie sociale rue du Haze. Urgence absolue.

**Monsieur Barou.** — Dans la nuit de samedi, un voleur important a été commis chez M. Gleyssers, épicer-marchand de légumes, route de Roubaix, 161.

Des individus restés inconnus, après avoir coupé un carreau, ont dérobé un fromage de Hollande pesant quatre kilos, cinq kilos de chocolat, une caisse de harengs, une autre caisse de savonnets et une corbeille d'oranges; puis, dans le tiroir du comptoir, quelques pièces de monnaie.

Ce vol a été commis vers 2 heures du matin. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lille.

**Infraction à la police des cabarets.** — Une contravention a été dressée à la charge de M. Lepesquier Jean, cabaretier, rue Martine, lequel avait à son service une servante non munie d'un certificat de bonne vie et mœurs.

La servante sera également poursuivie pour avoir joué aux cartes avec les consommateurs.

**Ivresse et violence.** — La police a procédé à l'arrestation du nommé Sivry Henri sans profession demeurant rue de la Laitte, 78 inculpé d'ivresse, de violence envers sa mère et de rébellion aux agents.

**Blonterie d'auberge.** — Le nommé Gaston Lepesquier, demeurant à Roubaix, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'ivresse et flouterie d'auberge.

**Acte de solidarité.** — Les ouvriers fleurs et rattachés de la flature Mill, rue d'Alger, ont envoyé hier matin, une délégation aux chefs de l'établissement, pour protester contre l'embauchage d'un ouvrier rattaché qui aurait pendant la grève, à l'occasion de la flature, pris le travail d'un ouvrier gréviste.

La délégation au nom des ouvriers demandait le renvoi immédiat de l'ouvrier indigne.

Satisfaction a été accordée aux ouvriers après débat contradictoire entre eux et l'ouvrier accusé, devant le contremaître et le directeur de la flature.

Notre félicitation aux ouvriers fleurs et rattachés de cet établissement pour cet acte méritoire et exemplaire de solidarité ouvrière ainsi qu'à leurs chefs pour l'avoir compris.

Les ouvriers ont de suite nommé une commission pour les années pour procéder de même en pareilles circonstances et ont repris courageusement leur travail.

**Un policier.** — Hier soir vers 5 heures la police a arrêté, Grand-Place, un certain Adolphe Devogelère, tisserand, âgé de 70 ans, expulsé de France depuis le 8 mars 1920.

Il sera mis à la disposition du parquet.

# TOURCOING

**Vol de boules.** — Un ouvrier carrossier, Alfred W..., âgé de 41 ans, demeurant rue Saint-Sauveur, 24, a été arrêté pour vol de trois boules en bois, au préjudice de Mme Decolignies, cabaretière, rue d'Ena.

**Un accident.** — Avant-hier après-midi, un bux, estropié, qu'on rencontre souvent dans les rues, venant de « vassingues » est tombé si malheureusement rue St-Joseph, sur le bord du trottoir qu'il s'est fait des blessures graves à la tête. Il a été admis à l'hôpital.

**Sommaire de clôture chez Bidet.** — Aujourd'hui et jours suivants, jusqu'à dimanche prochain inclus, auront lieu des brillantes séances athlétiques par Bidet père et fils et tous les docteurs contre les terribles habitants de l'Atlas et des bords hyperboréens.

Repas de tous les carnivores. Soirées uniques et splendides. Avis aux retardataires.

**Recensement des voitures attelées.** — Les propriétaires de voitures attelées sont tenus à faire à la mairie, une déclaration avant le 1er janvier 1923. Leur sera délivré un certificat de la déclaration.

Ceux qui ne feraient pas cette déclaration, sont passibles d'une amende de 25 à 1,000 francs.

**Effets de l'ivresse.** — Comme tous les lundis, il y avait hier une lyrielle d'ivrognes au dépôt. Parions d'un cent sous, Désiré D., peintre, 51 ans, demeurant rue Furgot, brisat verres et carafe, dimanche soir, à l'estaminet tenu par Flore Bouil, rue Basse Mazure.

Un procès verbal a été rédigé à sa charge ainsi qu'à la cabaretière qui lui avait donné à boire jusqu'à l'ivresse.

**Soirée éducatrice.** — La soirée chantante qui devait avoir lieu, dimanche prochain, 22 décembre, à l'estaminet Alfred Bourgeois, boulevard de Colmar, au profit d'une œuvre de bienfaisance, est remise au dimanche suivant.

**Admis à l'hôpital.** — Dimanche, vers 7 heures du soir, un ouvrier journalier, Jules Jocaille, âgé de 52 ans, demeurant rue Barbo-d'Or, cour Barbo-d'Or, a été frappé, par un camion, de coups en plein figure d'un individu qu'il ne connaît pas. Il a des contusions multiples. Le docteur Delatre qui l'a visité l'a fait admettre à l'hôpital.

**Acte de solidarité.** — Les ouvriers fleurs et rattachés de la flature Mill, rue d'Alger, ont envoyé hier matin, une délégation aux chefs de l'établissement, pour protester contre l'embauchage d'un ouvrier rattaché qui aurait pendant la grève, à l'occasion de la flature, pris le travail d'un ouvrier gréviste.

La délégation au nom des ouvriers demandait le renvoi immédiat de l'ouvrier indigne.

Satisfaction a été accordée aux ouvriers après débat contradictoire entre eux et l'ouvrier accusé, devant le contremaître et le directeur de la flature.

Notre félicitation aux ouvriers fleurs et rattachés de cet établissement pour cet acte méritoire et exemplaire de solidarité ouvrière ainsi qu'à leurs chefs pour l'avoir compris.

Les ouvriers ont de suite nommé une commission pour les années pour procéder de même en pareilles circonstances et ont repris courageusement leur travail.

**Un policier.** — Hier soir vers 5 heures la police a arrêté, Grand-Place, un certain Adolphe Devogelère, tisserand, âgé de 70 ans, expulsé de France depuis le 8 mars 1920.

Il sera mis à la disposition du parquet.

**Tombeaux.** — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu à la suite de la soirée chantante donnée dimanche dernier à l'estaminet Henri Lesage, rue Lacroix.

877	14	592	84	162	403	523	623
1	843	337	718	635	497	763	70
557	155	715	37	380	59	127	962
812	305	715	476	856	825	283	359
182	387	156	191	41	939	800	853
528	97	112	349	77	531	804	725
414	640						

Le vieillard qui incurablement mal en France, de parents étrangers, sera inadmissible dans l'Hospice Général, bien qu'il ait, à Lille, la résidence habituelle et de l'établissement.

**Deux accidents mortels.** — Hier soir, vers cinq heures et demie, M. Henri Lesage, 65 ans, ex-marchand de lin, demeurant rue Léon Gambetta, 100, traversait la rue de l'Hôpital-Militaire, à l'angle de la rue de Béthune.

Un camion attelé d'un cheval, arrivait au trot de la place Riché et avant que M. Lesage ait eu le temps de se garer, le timon l'avait frappé au côté droit, jeté violemment sur le pavé et le cocher n'ayant pu arrêter sur le corps du malheureux.

Relève aussitôt, on le transporta à la pharmacie Thibaut. Il expira en arrivant. Le conducteur du camion, Léon Paré, 21 ans, domestique au service de M. Choisy, rue du Palais, a été arrêté, son imprudence étant la cause, paraît-il, de ce terrible accident.

**Accident de travail.** — Dans la même journée, à sept heures du matin, Aimé Cousin, âgé de 43 ans, porteur de boîtes à la flature Saint-Léger à la Madeleine-lez-Lille se trouvait dans l'ascenseur lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. La mort fut instantanée.

Le cadavre d'un pauvre ouvrier a été transporté à son domicile, à Lille, rue de Bône, 14.

**Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie a éclaté hier à 3 heures 45 du soir chez Mme Vve Courmoulin, 15, boulevard de la Liberté, 159.

Le feu a été éteint presque aussitôt par les pompiers du poste de la Baugnierie, accourus sur les lieux avec un dévidoir.

# LE NORD

**Fourmies.** — Fête à la Maison du Peuple. — La fête organisée par le Parti ouvrier, dimanche, a obtenu un plein succès; malgré le mauvais temps, un grand nombre de personnes ont répondu à l'appel de la section et les applaudissements n'ont pas été ménagés aux amateurs qui avaient pris leurs concours. Ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola organisée à cette occasion par la commission des fêtes.

164	441	381	171	492	292	10	2403
1870	4078	1350	2022	1907	684	30	452
112	2163	291	1544	2412	100	1039	301
95	1149	819	1598	1751	678	1275	658
1459	1192	997	4999	478	20	983	2448
1419	1147	2239	1397	246	2008	321	691
170	1349	980					

Nous avons dit que si la ville de Lille ne prenait pas les mesures nécessaires pour assurer la préservation des eaux du Palais des Beaux-Arts, ou si ces mesures étaient jugées insuffisantes et inefficaces par l'administration supérieure des beaux-arts, l'Etat serait décidé à intervenir et à user de ses droits et prérogatives, c'est-à-dire à reprendre les œuvres qui proviennent des deux sources suivantes: les couvents, monastères, abbayes, châteaux ou collèges; les établissements scolaires et du gouvernement de la République.

Dans l'hypothèse où les choses en arriveraient là, la ville résistera aux prétentions de l'Etat.

De là, procès entre l'Etat et la ville de Lille. Qui le gagnera?

Telle est la question qu'on discute actuellement.

L'Etat fonde ses droits sur une circulaire ministérielle parue en 1881 et à laquelle il voudrait donner un effet rétroactif.

Certains disent que cela paraît d'abord impossible.

Autrement dit, l'Etat ne peut reprendre que les œuvres qui lui appartiennent depuis quatorze ans au Musée de Lille; soit au total douze ou quinze toiles dont la ville devra faire son deuil. Ce sont certainement des œuvres intéressantes. Il faut espérer que les choses s'arrangeront et qu'on n'en viendra pas à un procès. Mais alors que nos concitoyens soient prisés si on veut les conserver.

**Accident de travail.** — Dans la même journée, à sept heures du matin, Aimé Cousin, âgé de 43 ans, porteur de boîtes à la flature Saint-Léger à la Madeleine-lez-Lille se trouvait dans l'ascenseur lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. La mort fut instantanée.

Le cadavre d'un pauvre ouvrier a été transporté à son domicile, à Lille, rue de Bône, 14.

**Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie a éclaté hier à 3 heures 45 du soir chez Mme Vve Courmoulin, 15, boulevard de la Liberté, 159.

Le feu a été éteint presque aussitôt par les pompiers du poste de la Baugnierie, accourus sur les lieux avec un dévidoir.

# VALENCIENNES

**Un accident.** — Lundi, vers 9 heures du matin, Rouard Victorhein, 31 ans, charretier, voyant un de ses collègues en état de voir l'une des roues de son attelage prise, entre les rails rue de l'Ourmail, près de la porte de Fives, prêta son concours.

Victorhein, par le recul du lourd véhicule tomba et la roue lui fractura l'auriculaire de la main gauche. On l'a transporté à l'hôpital St-Sauveur.

**Renversé par une voiture.** — La nuit dernière, vers 3 heures 1/2 du matin, un employé du chemin de fer, M. Rousselle Arthur, 20 ans, demeurant à Roubaix, traversant la rue Léon-Gambetta, près de la place de la Nouvelle Aventure.

Une voiture passa et le renversa. Dans sa chute Rousselle reçut de fortes et nombreuses contusions à la tête.

Après avoir reçu dans une maison voisine, quelques soins du docteur Dujardin, il fut admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

**Morte dans son lit.** — Lundi, à midi, des voisins, ont trouvé morte dans son lit une marchande de lait du nom de Van Wymersch 99 ans, square Riquart, 7.

Le docteur Rouzé qui a été consulté a déclaré que Mme Van Wymersch a succombé à une congestion pulmonaire.

**Tombeaux.** — La tombola de la Société de secours mutuels St-Joseph, aura lieu le dimanche à 5 heures 1/2 au siège de la société, établissement de l'Orphéon, à Fives.

Les personnes qui sont encore détenteurs de carnets, sont priées de vouloir bien les remettre au receveur ou au secrétaire avant le 30 décembre, passé ce délai les carnets qui ne seront pas rentrés seront considérés comme vus.

**Au Bureau de Bienfaisance.** — M. le directeur des affaires communales de Lille a fait verser au bureau de bienfaisance la somme de 62 fr. 70, produit d'une quête faite à l'occasion de la fête de la St-Barthe.

**Le Nord.** — Fête à la Maison du Peuple. — La fête organisée par le Parti ouvrier, dimanche, a obtenu un plein succès; malgré le mauvais temps, un grand nombre de personnes ont répondu à l'appel de la section et les applaudissements n'ont pas été ménagés aux amateurs qui avaient pris leurs concours. Ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola organisée à cette occasion par la commission des fêtes.

164	441	381	171	492	292	10	2403
1870	4078	1350	2022	1907	684	30	452
112	2163	291	1544	2412	100	1039	301
95	1149	819	1598	1751	678	1275	658
1459	1192	997	4999	478	20	983	2448
1419	1147	2239	1397	246	2008	321	691
170	1349	980					

Nous avons dit que si la ville de Lille ne prenait pas les mesures nécessaires pour assurer la préservation des eaux du Palais des Beaux-Arts, ou si ces mesures étaient jugées insuffisantes et inefficaces par l'administration supérieure des beaux-arts, l'Etat serait décidé à intervenir et à user de ses droits et prérogatives, c'est-à-dire à reprendre les œuvres qui proviennent des deux sources suivantes: les couvents, monastères, abbayes, châteaux ou collèges; les établissements scolaires et du gouvernement de la République.

Dans l'hypothèse où les choses en arriveraient là, la ville résistera aux prétentions de l'Etat.

De là, procès entre l'Etat et la ville de Lille. Qui le gagnera?

Telle est la question qu'on discute actuellement.

L'Etat fonde ses droits sur une circulaire ministérielle parue en 1881 et à laquelle il voudrait donner un effet rétroactif.

Certains disent que cela paraît d'abord impossible.

Autrement dit, l'Etat ne peut reprendre que les œuvres qui lui appartiennent depuis quatorze ans au Musée de Lille; soit au total douze ou quinze toiles dont la ville devra faire son deuil. Ce sont certainement des œuvres intéressantes. Il faut espérer que les choses s'arrangeront et qu'on n'en viendra pas à un procès. Mais alors que nos concitoyens soient prisés si on veut les conserver.

**Accident de travail.** — Dans la même journée, à sept heures du matin, Aimé Cousin, âgé de 43 ans, porteur de boîtes à la flature Saint-Léger à la Madeleine-lez-Lille se trouvait dans l'ascenseur lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. La mort fut instantanée.

Le cadavre d'un pauvre ouvrier a été transporté à son domicile, à Lille, rue de Bône, 14.

**Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie a éclaté hier à 3 heures 45 du soir chez Mme Vve Courmoulin, 15, boulevard de la Liberté, 159.

Le feu a été éteint presque aussitôt par les pompiers du poste de la Baugnierie, accourus sur les lieux avec un dévidoir.

# BOURSE DE LILLE

**Programme des spectacles.** — GRAND THEATRE DE LILLE. Direction: A. VIGUIER. Mardi 17 décembre. Bureau à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/2. Pour la continuation des débuts de M. Héridor, 16<sup>e</sup> nuit de traduction, FAUST, opéra en 5 actes et 10 tableaux, de G<sup>o</sup> nod.

On commencera par: LE PETIT ABBE, comédie en 1 acte.

**Impuissance! PILULES SPITAELES.** — Effet immédiat. — A France, SPITAELES, pharmacien, à Lille. — Envoi discret.

**Savon des princes du Congo.** — Le plus parfumé des savons de toilette. 7 grands prix, 30 médailles d'or.

**Etat-civil.** — Naissances, du 16 décembre 1922. — Auguste De Boyver, rue de Jemmapes 38. — Auguste Dutil, rue de Moutoux, 123. — Adolphe Dubois, rue Philippe-Léon. — Marie Rosette, rue Le Bretonne 15. — Lucie Stichelbaut, rue Desclapart 5. — Maurice Beke, rue de la Conférence, cour Plassant 5. — Jules Motte, Hôtel-Dieu. — Jeanne Reyna, Hôtel-Dieu. — Gliva Moreux, rue de l'Alma, impasse Remy. — Marie Deroy, rue de Tourcoing. — 56. — Pauline Hannon, rue des Longues-Haies 67. — Henriette Dival, rue Méla, 27. — Irma Rey, rue Galvani 8. — Julienne Noppe, rue de l'Arc 3.

Décès. — Adrienne Vasmare, 16 mois, rue Lafayette 12. — Georges Lefebvre, 2 ans 11 mois, rue de Naples 10. — Jacques Rogier, 13 jours, rue Blanchemais 173. — Ide Corne, 70 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Becquerel, 46 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Cornuval, 55 ans, rue Fourcroy 21. — Sylvain Lepiat, 6 mois, rue Watt 36. — Marie Lagillier, 25 ans, rue des Anges 66. — Adolphe Jourdain, 4 mois, rue des Longues-Haies 60.

**Bourse de Lille.** — Du 16 décembre.

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande.
Aniche	9000	8800	
Arny	4175	4100	4150
Brazay	1200	1180	1250
Bully	1350	1300	1400
Carrières	4450	4300	
Douchy	590	600	630
Dourges	2550	2300	
Escaut	350	350	
Leas 100	11000	10800	
Lievins	1280	1250	
Neuvicourt	2000	1950	
Veicigne	2	17000	17000

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, imprimerie de l'Egalité, 28, rue de Fives, 28.